

RCS : BLOIS Code greffe : 4101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BLOIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00493 Numéro SIREN : 317 306 116 Nom ou dénomination : SO RO DIS

Ce dépôt a été enregistré le 18/02/2022 sous le numéro de dépôt 330



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Rachel VIOLIN

Experts - comptables associées

Laurence GOYEC

Expert - comptable

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la C.R.C.C. Ouest Atlantique

SORODIS

1, rue des Chardonnnes
ZAC de la Grange
41204 ROMORANTIN LANTHENAY

S.A.S. au capital de 1 004 400 €
R.C.S. BLOIS 317 306 116

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Juillet 2020 au 30 Juin 2021

Comptes certifiés conformes

DocuSigned by:

M. MAILLET Francis

59195D6A6DD54CD...



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Rachel VIOLIN

Experts - comptables associées

Laurence GOYEC

Expert - comptable

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la C.R.C.C. Ouest Atlantique

COMPTE-RENDU DE MISSION

Conformément à la mission qui nous a été confiée par le Président de la société et qui a fait l'objet de notre lettre de mission en date du 14/02/2020, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la **S.A.S. SORODIS** relatifs à l'exercice **du 1^{er} Juillet 2020 au 30 Juin 2021**.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

■ Total du bilan	42 932 435 €
■ Chiffre d'affaires	85 512 825 €
■ Bénéfice net comptable	1 844 649 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Fait à Saint-Herblain,

Le 07 Octobre 2021

Fabienne POHARDY

Christian PALVADEAU



BILAN

ACTIF	Clôture au 30/06/21 Durée 12 mois			Clôture au 30/06/20 Durée 12 mois
	B R U T	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	N E T	N E T
ACTIF IMMOBILISE	54 617 838	26 219 066	28 398 771	30 567 956
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	950 254	123 516	826 737	829 304
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	137 126	123 516	13 609	16 176
FONDS COMMERCIAL (1)	813 128		813 128	813 128
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	49 252 715	26 095 550	23 157 164	25 320 301
TERRAINS	7 453 644	2 358 992	5 094 651	5 307 876
CONSTRUCTIONS	32 292 601	15 261 756	17 030 844	18 563 599
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	7 309 452	6 367 637	941 814	1 326 236
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	2 197 017	2 107 163	89 853	98 731
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS				23 857
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	4 414 868		4 414 868	4 418 349
PARTICIPATIONS	1 210 939		1 210 939	1 210 939
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	1 143 909		1 143 909	1 116 346
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 437 693		1 437 693	1 479 762
PRETS	311 302		311 302	295 950
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	311 024		311 024	315 350
ACTIF CIRCULANT	14 576 890	43 226	14 533 664	14 357 127
STOCKS ET EN-COURS	6 898 611		6 898 611	6 871 528
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	44 271		44 271	40 521
MARCHANDISES	6 854 340		6 854 340	6 831 007
ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	14 511		14 511	6 404
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	3 483 247	43 226	3 440 021	3 443 346
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	356 048	43 226	312 821	325 329
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	3 127 199		3 127 199	3 118 016
CREANCES DIVERSES (3)	275 166		275 166	349 503
DISPONIBILITES	3 513 207		3 513 207	3 250 129
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	392 145		392 145	436 214
TOTAL GENERAL	69 194 729	26 262 293	42 932 435	44 925 083
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			14 735	24 575
(3) Dont à plus d'un an			90 483	33 896



BILAN

PASSIF	Clôture au 30/06/21 Durée 12 mois	Clôture au 30/06/20 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	9 522 381	8 077 734
CAPITAL	1 004 400	1 004 400
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	610 517	610 517
RESERVES	6 062 815	5 261 616
RESERVE LEGALE	100 440	100 000
AUTRES RESERVES	5 962 375	5 161 616
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 844 649	1 201 200
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>9 522 381</i>	<i>8 077 734</i>
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	516 123	281 114
PROVISIONS POUR RISQUES	291 520	267 520
PROVISIONS POUR CHARGES	224 603	13 594
DETTES (1)	32 893 931	36 566 235
DETTES FINANCIERES (2)	23 301 488	26 197 272
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	22 415 540	25 285 901
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	885 947	911 371
DETTES D'EXPLOITATION	9 242 885	10 173 839
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	5 557 385	6 370 251
DETTES FISCALES ET SOCIALES	3 499 820	3 639 152
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	185 679	164 435
DETTES DIVERSES	322 693	154 611
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	42 524	59 412
ETAT : IMPOTS SUR LES BENEFICES	190 824	
AUTRES DETTES DIVERSES	89 345	95 199
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	26 863	40 510
TOTAL GENERAL	42 932 435	44 925 083
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	19 332 594 13 561 337	23 238 428 13 327 806
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	195	9 431



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/06/21 Durée 12 mois	Clôture au 30/06/20 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	86 967 722	86 062 003
VENTES DE MARCHANDISES	84 107 903	83 520 819
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 404 921	1 200 564
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>85 512 825</i>	<i>84 721 384</i>
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	52 197	15 877
REPRISES SUR PROVISIONS	117 648	128 470
TRANSFERTS DE CHARGES	403 076	386 300
AUTRES PRODUITS	881 974	809 969
CHARGES D'EXPLOITATION	83 415 479	83 269 376
ACHATS DE MARCHANDISES	64 622 458	63 764 911
VARIATION DES STOCKS	(23 332)	736 938
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	149 784	148 963
VARIATION DES STOCKS	(3 749)	(4 420)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	6 239 942	6 479 323
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 533 039	1 593 407
SALAIRES ET TRAITEMENTS	6 296 009	6 141 625
CHARGES SOCIALES	1 915 000	1 714 407
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	2 311 399	2 524 624
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	5 933	12 015
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	329 000	105 000
AUTRES CHARGES	39 994	52 577
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 552 243	2 792 627
PRODUITS FINANCIERS	33 629	29 079
PARTICIPATIONS	5 652	5 543
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	17 077	19 797
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	10 900	3 738
CHARGES FINANCIERES	479 521	523 631
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	479 521	523 631
RESULTAT FINANCIER	(445 891)	(494 551)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	3 106 351	2 298 075



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/06/21 Durée 12 mois	Clôture au 30/06/20 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	50 035 50 035	
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION SUR OPERATIONS EN CAPITAL DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	76 107 35 50 033 26 039	201 714 200 858 856
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(26 072)	(201 714)
PARTICIPATION DES SALARIES	524 271	356 259
IMPOTS SUR LES BENEFICES	711 359	538 901
<i>Total des produits</i> <i>Total des charges</i>	<i>87 051 387</i> <i>85 206 738</i>	<i>86 091 082</i> <i>84 889 882</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	1 844 649	1 201 200
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	28 021	32 595
Produits financiers concernant les entreprises liées	5 652	5 543
Charges financières concernant les entreprises liées	2 594	2 505

A N N E X E

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Face à une situation de pandémie Covid-19 de portée internationale, les autorités gouvernementales ont mis en place à compter de la mi-mars des mesures de confinement et de restriction des déplacements, impactant directement l'activité de la société.

Dans ce contexte exceptionnel, la Direction de la société a suivi attentivement la situation et a adapté son fonctionnement en conséquence, afin de respecter les mesures sanitaires (gestion des flux de clientèle, adaptation des postes de travail et mise en application des gestes barrières...).

A la date d'arrêté des comptes, la Direction n'a pas connaissance d'incertitude significative qui puisse remettre en cause la continuité d'exploitation de la société et entraîner une correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les présents comptes annuels.

Les impacts sur le chiffre d'affaires sont indiqués sous la rubrique « Notes sur le compte de résultat ».

Sur le plan financier, la société a bénéficié de reports d'échéances de 6 mois d'emprunts, pour un montant de 1 932 K€.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 1 à 5 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif. Des fonds commerciaux sont inscrits pour leur valeur d'acquisition ; ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 20 ans	- Matériel d'exploitation :	3 à 12 ans
- Constructions :	10 à 25 ans	- Matériel de transport :	3 à 5 ans
- Agencements des constructions :	5 à 10 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	5 à 20 ans	- Mobilier de bureau :	6 à 10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 2 511 actions de 400 euros.

Fonds commercial

* Droit d'utilisation station service	Acquisition le 27/01/1984	2 287
* Point chaud (croissanterie/pâtisserie)	Acquisition le 24/06/1994	50 537
* Fonds MAYA (Négoce détail vêtements)	Acquisition le 24/07/1994	55 990
* Licence MATLYNE (Débit de boisson)	Acquisition le 29/06/1996	12 195
* Fonds SOTIMAX (Disques et boutique)	Acquisition le 03/02/1998	147 876
* Fonds RIOUS (Poissonnerie)	Acquisition le 31/08/1998	544 243
		813 128

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	960 170	1 951	11 867	950 255
Immobilisations corporelles	49 345 163	169 784	262 231	49 252 715
Immobilisations financières - titres	2 690 702	7 969	50 038	2 648 633
Immobilisations financières - créances	1 727 648	61 663	23 075	1 766 236
	54 723 682	241 367	347 210	54 617 839

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	130 865	4 518	11 867	123 517
Immobilisations corporelles	24 024 861	2 312 114	241 424	26 095 550
	24 155 726	2 316 632 (*)	253 291	26 219 067
(*) Dont dotation :				
. linéaire		2 220 645		
. dégressive		90 755		
. exceptionnelle		5 232		

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	281 114	351 565	116 556	516 123
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	49 941	5 934	12 648	43 227
	331 055	357 499 (*)	129 204 (*)	559 350
(*) Dont :				
. exploitation		334 934	117 648	
. financier				
. exceptionnel		22 565	11 556	

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	101 556
- montants repris parce que devenus sans objet :	15 000

Les provisions pour risques et charges correspondent à :

- deux litiges salariaux pour un montant de 55 k€ ;
- un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, assignée par le ministre de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de remises additionnelles perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La quote-part de remises additionnelles susceptible d'être reversées par la société s'élève à 143 k€. En mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes mais ce dernier a fait appel. La provision pour risques et charges est donc maintenue ;
- des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice. Ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 94 k€ ;
- une provision pour impôts pour risque de restitution sur les déficits de ses filiales pour 25 k€ ;
- une provision pour gros entretien pour 200 k€.

Biens pris en crédit-bail

IMMOBILIER

MOBILIER

Valeur des biens

Valeur d'origine	139 000
Dotation aux amortissements théoriques	27 800
Cumul des amortissements théoriques	77 155
Valeur nette	61 845

Redevances

Afférentes à l'exercice	28 022
Cumulées	77 916
Restant à payer : . à mois d'un an	28 022
. de un à cinq ans	34 171
. à plus de cinq ans	0
. total	62 193

Prix d'achat résiduel en fin de contrat	1 390
---	-------

Créances : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	1 766 236	14 735	1 751 502
Acomptes versés sur commandes	14 512	14 512	
Créances d'exploitation	3 483 248	3 483 248	
Créances diverses	275 166	184 683	90 483
Charges constatées d'avance	392 146	392 146	
	5 931 308	4 089 323	1 841 985

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	62 537	62 537		
Emprunts bancaires (1)	22 353 004	3 945 832	12 423 906	5 983 266
Emprunts & dettes financières divers (2)	885 948	264 850	134 202	486 895
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	9 242 885	8 956 997		285 888
Dettes diverses	322 694	322 694		
Produits constatés d'avance	26 863	8 426	18 437	
	32 893 931	13 561 337	12 576 545	6 756 049
(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires				37 587
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice				-
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice				2 753 482
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales				753 454

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement **Néant**

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	30/06/2021	30/06/2020
- Hypermarché	62 293 956	60 285 110
- Drive	7 631 385	6 194 234
- Station-service / Fuel	15 587 484	18 242 041
	85 512 825	84 721 385

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	13
- Agents de maîtrise	22
- Employés	223
	<hr/>
	258

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Cessions immobilisations financières	50 033	50 035
Pénalités et amendes	35	
Dotation aux amortissements sur mises au rebut	26 039	
	<hr/>	
	76 107	50 035

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	285 888
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	238 383
	<hr/>
	524 271

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, majorée de la contribution sociale de 3.3 % et diminuée de crédits et réductions d'impôts.

Intégration fiscale

Le groupe fiscal est composé de la société avec ses filiales L'ALBARON et SOLOGNE VOYAGES.

La société mère conserve l'économie d'impôt générée par le déficit d'une filiale jusqu'au retour à une situation bénéficiaire ; elle comptabilise un produit puis une charge.

Une provision pour impôt est constituée lorsque le risque de restitution apparaît probable.

Le produit d'impôt sur les sociétés est comptabilisé en diminution du poste "Impôt sur les bénéfices".

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	837 669
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	-126 995
- Dotation provision pour impôt – restitution économie d'I.S. filiales	11 009
- Charge d'intégration fiscale - filiale bénéficiaire	14 424
- Produit d'intégration fiscale - filiale déficitaire	- 24 748
	<hr/>
	711 359

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 28 %)	62 157
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 26.5 %)	89 189

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles et personnelles

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit sont garantis par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce, privilège de prêteurs de deniers) à hauteur de 21 882 928 €, et par des sûretés personnelles à hauteur de 7 729 499 €.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	1 576 072	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	8 768 094	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	1 390 000	1 390 000
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application des règles de droit du travail.

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.5 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 0.9 % % (*) (**) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 27.50 %) ;
- critère de turn-over du personnel : FAIBLE ;
- table de mortalité : INSEE 2019.

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite. (**) Moyenne des trois dernières années du taux IBOXX.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 484 000 €

Entreprises liées

	LIEE L'ALBARON	LIEE SOLOGNE VOYAGES	LIEE SCI DU CHARBONNEL
Participations	9 989	1 000	1 199 950
Créances rattachées à des participations	1 087 241	56 616	53
Créances diverses	6 884	-	-
Prêts	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers		499 440	49 541
Produits de participation	-	-	-
Autres produits financiers	5 318	282	53
Charges financières	-	2 594	-

Filiales & participations à plus de 50 %

	S.A.S. L'ALBARON ROMORANTIN R.C.S. BLOIS 917 655 541	E.U.R.L. SOLOGNE VOYAGES ROMORANTIN R.C.S. BLOIS 505 094 375	S.C.I. DU CHARBONNEL ROMORANTIN R.C.S. BLOIS 529 258 576
Capital	10 000	1 000	1 200 000
Réserves et RAN avant affectation du résultat	62 050	25 327	56 141
Quote-part du capital détenu	99.89%	100.00 %	99.99 %
Valeur brute des titres détenus	9 989	1 000	1 199 950
Valeur nette des titres détenus	9 989	1 000	1 199 950
Prêts et avances consentis	1 087 241	56 616	-
Cautions & avals donnés	2 288 973	228 400	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	8 004 600	115 354	21 167
Résultat du dernier exercice clos	238 368	6 746	13 583
Dividendes encaissés	-	-	-
Date de clôture du dernier exercice	30/06/2021	30/06/2021	30/06/2021

Comptes consolidés

Le groupe constitué par SORODIS, SOLOGNE VOYAGES et L'ALBARON dépasse les seuils d'établissement des comptes consolidés.

Cependant, il a été décidé de se placer sous le régime des exemptions prévues au titre des ensembles consolidables d'importance négligeable pour les raisons suivantes :

- les sociétés SOLOGNE VOYAGES et L'ALBARON exploitent des rayons détachés de l'hypermarché,
- les comptes consolidés n'apportent pas d'informations significatives au regard des capitaux propres, du résultat et de l'endettement.

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

SO RO DIS
Société par actions simplifiée au capital de 1 004 400 euros
Siège social : 1 Rue des Chardonnnes
41200 ROMORANTIN LANTHENAY
317 306 116 RCS BLOIS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 9 DECEMBRE 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2021

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2021 s'élevant à 1 844 649,41 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 1 844 649,41 euros

A titre de dividendes 462 024,00 euros
Soit 184,00 euros par action

Le solde,

Au compte « Autres Réserves » 1 382 625,41 euros
Qui s'élève ainsi à 6 840 289,66 euros (*suite à la distribution exceptionnelle du 02/07/2021*).

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 390 816,00 euros,

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2021 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 71 208,00 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non éligible
30/06/2018	300 000,00 €	2 500	240,00 €	299 760,00 €
30/06/2019	300 000,00 €	2 500	240,00 €	299 760,00 €
30/06/2020	400 002,30 €	2 511	398 568,60 €	1 433,70 €
02/07/2021*	504 711,00 €	2 511	426 924,00 €	77 787,00 €

* Distribution exceptionnelle

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 9 décembre 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant le droit de vote.

Certifié conforme
Le Président

M. Francis MAILLET

DocuSigned by:
M. MAILLET Francis
59195D6A6DD54CD...



sogecAUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES

167, Quai Ledru-Rollin
72000 Le Mans

T. 02 43 40 76 00
F. 02 43 40 76 29

www.sogecgroupe.com

SORODIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 004 400 €

1 Rue des Chardonnnes

BP 40245

41204 Romorantin Lanthénay Cedex

RCS BLOIS B 317 306 116

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2021

UNE OFFRE GLOBALE POUR VOTRE RÉUSSITE

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros - RC Le Mans B 438 422 495
N° intracommunautaire FR 71 438 422 495



SORODIS
Société par Actions Simplifiée au capital de 1 004 400 €
1 Rue des Chardonnnes
BP 40245
41204 Romorantin Lanthénay Cedex
RCS BLOIS B 317 306 116

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 30 juin 2021

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SORODIS SAS relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note de l'annexe « Stocks » expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation, la valorisation des stocks ainsi qu'à la méthode de dépréciation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nos travaux ont consisté à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe. Nous nous sommes également assurés de leur correcte application, notamment :

- par l'assistance à l'inventaire physique,
- par la revue analytique des stocks,
- par le contrôle des quantités et de l'évaluation des stocks par sondage,

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Mans, le 29 novembre 2021
Pour le cabinet SOGEC AUDIT

Bertrand LEGO
Commissaire aux comptes





BILAN

ACTIF	Clôture au 30/06/21 Durée 12 mois			Clôture au 30/06/20 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	54 617 838	26 219 066	28 398 771	30 567 956
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	950 254	123 516	826 737	829 304
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	137 126	123 516	13 609	16 176
FONDS COMMERCIAL (1)	813 128		813 128	813 128
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	49 252 715	26 095 550	23 157 164	25 320 301
TERRAINS	7 453 644	2 358 992	5 094 651	5 307 876
CONSTRUCTIONS	32 292 601	15 261 756	17 030 844	18 563 599
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	7 309 452	6 367 637	941 814	1 326 236
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	2 197 017	2 107 163	89 853	98 731
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS				23 857
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	4 414 868		4 414 868	4 418 349
PARTICIPATIONS	1 210 939		1 210 939	1 210 939
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	1 143 909		1 143 909	1 116 346
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 437 693		1 437 693	1 479 762
PRETS	311 302		311 302	295 950
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	311 024		311 024	315 350
ACTIF CIRCULANT	14 576 890	43 226	14 533 664	14 357 127
STOCKS ET EN-COURS	6 898 611		6 898 611	6 871 528
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	44 271		44 271	40 521
MARCHANDISES	6 854 340		6 854 340	6 831 007
ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	14 511		14 511	6 404
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	3 483 247	43 226	3 440 021	3 443 346
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	356 048	43 226	312 821	325 329
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	3 127 199		3 127 199	3 118 016
CREANCES DIVERSES (3)	275 166		275 166	349 503
DISPONIBILITES	3 513 207		3 513 207	3 250 129
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	392 145		392 145	436 214
TOTAL GENERAL	69 194 729	26 262 293	42 932 435	44 925 083
(1) Dont droit au bail			14 735	24 575
(2) Dont à moins d'un an			90 483	33 896
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 30/06/21 Durée 12 mois	Clôture au 30/06/20 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	9 522 381	8 077 734
CAPITAL	1 004 400	1 004 400
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	610 517	610 517
RESERVES	6 062 815	5 261 616
RESERVE LEGALE	100 440	100 000
AUTRES RESERVES	5 962 375	5 161 616
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 844 649	1 201 200
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	9 522 381	8 077 734
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	516 123	281 114
PROVISIONS POUR RISQUES	291 520	267 520
PROVISIONS POUR CHARGES	224 603	13 594
DETTES (1)	32 893 931	36 566 235
DETTES FINANCIERES (2)	23 301 488	26 197 272
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	22 415 540	25 285 901
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	885 947	911 371
DETTES D'EXPLOITATION	9 242 885	10 173 839
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	5 557 385	6 370 251
DETTES FISCALES ET SOCIALES	3 499 820	3 639 152
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	185 679	164 435
DETTES DIVERSES	322 693	154 611
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	42 524	59 412
ETAT : IMPOTS SUR LES BENEFICES	190 824	
AUTRES DETTES DIVERSES	89 345	95 199
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	26 863	40 510
TOTAL GENERAL	42 932 435	44 925 083
(1) Dont à plus d'un an	19 332 594	23 238 428
Dont à moins d'un an	13 561 337	13 327 806
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	195	9 431



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/06/21 Durée 12 mois	Clôture au 30/06/20 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION VENTES DE MARCHANDISES PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	86 967 722 84 107 903 1 404 921	86 062 003 83 520 819 1 200 564
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	85 512 825	84 721 384
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION REPRISES SUR PROVISIONS TRANSFERTS DE CHARGES AUTRES PRODUITS	52 197 117 648 403 076 881 974	15 877 128 470 386 300 809 969
CHARGES D'EXPLOITATION ACHATS DE MARCHANDISES VARIATION DES STOCKS ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS VARIATION DES STOCKS AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*) IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES SALAIRES ET TRAITEMENTS CHARGES SOCIALES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES AUTRES CHARGES	83 415 479 64 622 458 (23 332) 149 784 (3 749) 6 239 942 1 533 039 6 296 009 1 915 000 2 311 399 5 933 329 000 39 994	83 269 376 63 764 911 736 938 148 963 (4 420) 6 479 323 1 593 407 6 141 625 1 714 407 2 524 624 12 015 105 000 52 577
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 552 243	2 792 627
PRODUITS FINANCIERS PARTICIPATIONS VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	33 629 5 652 17 077 10 900	29 079 5 543 19 797 3 738
CHARGES FINANCIERES INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	479 521 479 521	523 631 523 631
RESULTAT FINANCIER	(445 891)	(494 551)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	3 106 351	2 298 075



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/06/21 Durée 12 mois	Clôture au 30/06/20 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	50 035 50 035	
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION SUR OPERATIONS EN CAPITAL DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	76 107 35 50 033 26 039	201 714 200 858 856
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(26 072)	(201 714)
PARTICIPATION DES SALARIES	524 271	356 259
IMPOTS SUR LES BENEFICES	711 359	538 901
Total des produits	87 051 387	86 091 082
Total des charges	85 206 738	84 889 882
BENEFICE NET COMPTABLE	1 844 649	1 201 200
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	28 021	32 595
Produits financiers concernant les entreprises liées	5 652	5 543
Charges financières concernant les entreprises liées	2 594	2 505

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Face à une situation de pandémie Covid-19 de portée internationale, les autorités gouvernementales ont mis en place à compter de la mi-mars des mesures de confinement et de restriction des déplacements, impactant directement l'activité de la société.

Dans ce contexte exceptionnel, la Direction de la société a suivi attentivement la situation et a adapté son fonctionnement en conséquence, afin de respecter les mesures sanitaires (gestion des flux de clientèle, adaptation des postes de travail et mise en application des gestes barrières...).

A la date d'arrêté des comptes, la Direction n'a pas connaissance d'incertitude significative qui puisse remettre en cause la continuité d'exploitation de la société et entraîner une correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les présents comptes annuels.

Les impacts sur le chiffre d'affaires sont indiqués sous la rubrique « Notes sur le compte de résultat ».

Sur le plan financier, la société a bénéficié de reports d'échéances de 6 mois d'emprunts, pour un montant de 1 932 K€.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 1 à 5 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif. Des fonds commerciaux sont inscrits pour leur valeur d'acquisition ; ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 20 ans	- Matériel d'exploitation :	3 à 12 ans
- Constructions :	10 à 25 ans	- Matériel de transport :	3 à 5 ans
- Agencements des constructions :	5 à 10 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	5 à 20 ans	- Mobilier de bureau :	6 à 10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 2 511 actions de 400 euros.

Fonds commercial

* Droit d'utilisation station service	Acquisition le 27/01/1984	2 287
* Point chaud (croissanterie/pâtisserie)	Acquisition le 24/06/1994	50 537
* Fonds MAYA (Négoce détail vêtements)	Acquisition le 24/07/1994	55 990
* Licence MATLYNE (Débit de boisson)	Acquisition le 29/06/1996	12 195
* Fonds SOTIMAX (Disques et boutique)	Acquisition le 03/02/1998	147 876
* Fonds RIOUS (Poissonnerie)	Acquisition le 31/08/1998	544 243
		813 128

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	960 170	1 951	11 867	950 255
Immobilisations corporelles	49 345 163	169 784	262 231	49 252 715
Immobilisations financières - titres	2 690 702	7 969	50 038	2 648 633
Immobilisations financières - créances	1 727 648	61 663	23 075	1 766 236
	54 723 682	241 367	347 210	54 617 839

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	130 865	4 518	11 867	123 517
Immobilisations corporelles	24 024 861	2 312 114	241 424	26 095 550
	24 155 726	2 316 632 (*)	253 291	26 219 067
(*) Dont dotation :				
. linéaire		2 220 645		
. dégressive		90 755		
. exceptionnelle		5 232		

Provisions et dépréciations		DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées					
Provisions pour risques et charges (1)		281 114	351 565	116 556	516 123
Dépréciations de l'actif immobilisé					
Dépréciations de l'actif circulant		49 941	5 934	12 648	43 227
		331 055	357 499 (*)	129 204 (*)	559 350
(*) Dont :					
	. exploitation		334 934	117 648	
	. financier				
	. exceptionnel		22 565	11 556	

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	101 556
- montants repris parce que devenus sans objet :	15 000

Les provisions pour risques et charges correspondent à :

- deux litiges salariaux pour un montant de 55 k€ ;
- un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, assignée par le ministre de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de remises additionnelles perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La quote-part de remises additionnelles susceptible d'être reversées par la société s'élève à 143 k€. En mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes mais ce dernier a fait appel. La provision pour risques et charges est donc maintenue ;
- des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice. Ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 94 k€ ;
- une provision pour impôts pour risque de restitution sur les déficits de ses filiales pour 25 k€ ;
- une provision pour gros entretien pour 200 k€.

Biens pris en crédit-bail		IMMOBILIER	MOBILIER
Valeur des biens			
Valeur d'origine			139 000
Dotation aux amortissements théoriques			27 800
Cumul des amortissements théoriques			77 155
Valeur nette			61 845
Redevances			
Afférentes à l'exercice			28 022
Cumulées			77 916
Restant à payer :			28 022
. à mois d'un an			
. de un à cinq ans			34 171
. à plus de cinq ans			0
. total			62 193
Prix d'achat résiduel en fin de contrat			1 390

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	1 766 236	14 735	1 751 502
Acomptes versés sur commandes	14 512	14 512	
Créances d'exploitation	3 483 248	3 483 248	
Créances diverses	275 166	184 683	90 483
Charges constatées d'avance	392 146	392 146	
	5 931 308	4 089 323	1 841 985

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	62 537	62 537		
Emprunts bancaires (1)	22 353 004	3 945 832	12 423 906	5 983 266
Emprunts & dettes financières divers (2)	885 948	264 850	134 202	486 895
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	9 242 885	8 956 997		285 888
Dettes diverses	322 694	322 694		
Produits constatés d'avance	26 863	8 426	18 437	
	32 893 931	13 561 337	12 576 545	6 756 049
(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires				37 587
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice				-
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice				2 753 482
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales				753 454

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

Néant

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	30/06/2021	30/06/2020
- Hypermarché	62 293 956	60 285 110
- Drive	7 631 385	6 194 234
- Station-service / Fuel	15 587 484	18 242 041
	85 512 825	84 721 385

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	13
- Agents de maîtrise	22
- Employés	223
	<hr/> 258

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Cessions immobilisations financières	50 033	50 035
Pénalités et amendes	35	
Dotation aux amortissements sur mises au rebut	26 039	
	<hr/> 76 107	<hr/> 50 035

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	285 888
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	238 383
	<hr/> 524 271

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, majorée de la contribution sociale de 3.3 % et diminuée de crédits et réductions d'impôts.

Intégration fiscale

Le groupe fiscal est composé de la société avec ses filiales L'ALBARON et SOLOGNE VOYAGES.

La société mère conserve l'économie d'impôt générée par le déficit d'une filiale jusqu'au retour à une situation bénéficiaire ; elle comptabilise un produit puis une charge.

Une provision pour impôt est constituée lorsque le risque de restitution apparaît probable.

Le produit d'impôt sur les sociétés est comptabilisé en diminution du poste "Impôt sur les bénéfices".

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	837 669
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	-126 995
- Dotation provision pour impôt – restitution économie d'I.S. filiales	11 009
- Charge d'intégration fiscale - filiale bénéficiaire	14 424
- Produit d'intégration fiscale - filiale déficitaire	- 24 748
	711 359

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 28 %)	62 157
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 26.5 %)	89 189

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles et personnelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit sont garantis par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce, privilège de prêteurs de deniers) à hauteur de 21 882 928 €, et par des sûretés personnelles à hauteur de 7 729 499 €.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	1 576 072	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	8 768 094	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	1 390 000	1 390 000
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application des règles de droit du travail.

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.5 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 0.9 % % (*) (**) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 27.50 %) ;
- critère de turn-over du personnel : FAIBLE ;
- table de mortalité : INSEE 2019.

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite. (**) Moyenne des trois dernières années du taux IBOXX.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 484 000 €

Entreprises liées	LIEE L'ALBARON	LIEE SOLOGNE VOYAGES	LIEE SCI DU CHARBONNEL
Participations	9 989	1 000	1 199 950
Créances rattachées à des participations	1 087 241	56 616	53
Créances diverses	6 884	-	-
Prêts	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers		499 440	49 541
Produits de participation	-	-	-
Autres produits financiers	5 318	282	53
Charges financières	-	2 594	-

Filiales & participations à plus de 50 %	S.A.S. L'ALBARON ROMORANTIN R.C.S BLOIS 917 655 541	E.U.R.L. SOLOGNE VOYAGES ROMORANTIN R.C.S. BLOIS 505 094 375	S.C.I. DU CHARBONNEL ROMORANTIN R.C.S. BLOIS 529 258 576
Capital	10 000	1 000	1 200 000
Réserves et RAN avant affectation du résultat	62 050	25 327	56 141
Quote-part du capital détenu	99.89%	100.00 %	99.99 %
Valeur brute des titres détenus	9 989	1 000	1 199 950
Valeur nette des titres détenus	9 989	1 000	1 199 950
Prêts et avances consentis	1 087 241	56 616	-
Cautions & avals donnés	2 288 973	228 400	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	8 004 600	115 354	21 167
Résultat du dernier exercice clos	238 368	6 746	13 583
Dividendes encaissés	-	-	-
Date de clôture du dernier exercice	30/06/2021	30/06/2021	30/06/2021

Comptes consolidés

Le groupe constitué par SORODIS, SOLOGNE VOYAGES et L'ALBARON dépasse les seuils d'établissement des comptes consolidés.

Cependant, il a été décidé de se placer sous le régime des exemptions prévues au titre des ensembles consolidables d'importance négligeable pour les raisons suivantes :

- les sociétés SOLOGNE VOYAGES et L'ALBARON exploitent des rayons détachés de l'hypermarché,
- les comptes consolidés n'apportent pas d'informations significatives au regard des capitaux propres, du résultat et de l'endettement.

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.